

Conditions Définitives en date du 9 juin 2015



DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Programme d'émission de Titres
(Euro Medium Term Note Programme)
de 1.000.000.000 d'euros

Emission de titres d'un montant nominal de 7.000.000 € portant intérêt au taux de 1,198 % l'an et venant à échéance le 11 juin 2024 (les "Titres")

Souche n° 18
Tranche n° 1

Prix d'émission : 100,00%

Agent Placeur
NATIXIS

2 3384
97 90 60
1038

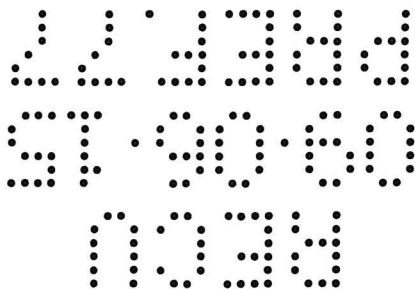
16

PARTIE A – CONDITIONS CONTRACTUELLES

Les termes utilisés ci-après seront réputés être définis pour les besoins des modalités (les "**Modalités**") incluses dans le chapitre "Modalités des Titres" du prospectus de base en date du 18 septembre 2014 (visé par l'Autorité des marchés financiers (l'"**AMF**") sous le numéro 14-507 en date du 18 septembre 2014) tel que complété par le premier supplément au prospectus de base en date du 27 janvier 2015 (visé par l'AMF sous le numéro 15-039 en date du 27 janvier 2015) et second supplément au prospectus de base en date du 22 avril 2015 (visé par l'AMF sous le numéro 15-163 en date du 22 avril 2015) (ensemble, le "**Prospectus de Base**") qui constituent ensemble un prospectus de base au sens de la Directive Prospectus (telle que définie ci-après).

Le présent document constitue les conditions définitives (les "**Conditions Définitives**") relatives à l'émission des Titres pour les besoins de l'article 5.4 de la Directive Prospectus et devant être lues conjointement avec le Prospectus de Base. L'information complète sur l'Emetteur et l'offre des Titres est uniquement disponible sur la base de la combinaison des présentes Conditions Définitives et du Prospectus de Base. Les présentes Conditions Définitives et le Prospectus de Base sont (a) publiés sur les sites internet (i) de l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) de l'Emetteur (www.seine-et-marne.fr) et (b) disponibles aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, au siège de l'Emetteur et aux bureaux désignés du (des) Agent(s) Payeur(s), auprès desquels il est possible d'en obtenir copie.

L'expression "**Directive Prospectus**" signifie la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, et inclut toute mesure de transposition de cette directive dans chaque Etat Membre concerné de l'Espace Economique Européen.



- | | | |
|-----|---|--|
| 1. | Emetteur : | Département de Seine-et-Marne. |
| 2. | (i) Souche n°: | 18 |
| | (ii) Tranche n°: | 1 |
| | (iii) Date à laquelle les Titres deviennent assimilables (Article 13) : | Sans objet |
| 3. | Devise Prévue : | EURO (« € ») |
| 4. | Montant Nominal Total : | 7.000.000 € |
| | (i) Souche : | 7.000.000 € |
| | (ii) Tranche : | 7.000.000 € |
| 5. | Prix d'émission : | 100,00 % du Montant Nominal Total de la Tranche |
| 6. | Valeur Nominale Indiquée : | 100.000 € |
| 7. | (i) Date d'Emission : | 11 juin 2015 |
| | (ii) Date de Début de Période d'Intérêts : | Date d'Emission |
| 8. | Date d'Echéance : | 11 juin 2024 |
| 9. | Base d'Intérêt : | Taux Fixe de 1,198 % <i>(autres détails indiqués ci-après)</i> |
| 10. | Base de Remboursement : | A moins qu'ils n'aient été remboursés ou rachetés et annulés, les Titres seront remboursés à la Date d'Echéance à 100,00 % de leur Montant Nominal Total. <i>(autres détails indiqués ci-après)</i> |
| 11. | Changement de Base d'Intérêt : | Sans objet |
| 12. | Option de remboursement : | Sans objet |
| 13. | Date des autorisations d'émission des Titres : | Délibération n°CD-2015/04/02-0/07 du Conseil départemental de l'Emetteur en date du 2 avril 2015 Décision n° 2015/8/DF/SDDTC du Président du Conseil départemental de l'Emetteur en date du 2 juin 2015 |

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS A PAYER (LE CAS ECHEANT)

- | | | |
|-----|--|--|
| 14. | Dispositions relatives aux Titres à Taux Fixe : | Applicable |
| | (i) Taux d'Intérêt : | 1,198 % par an payable annuellement à terme échu |
| | (ii) Date(s) de Paiement du Coupon : | 11 juin de chaque année jusqu'à la Date d'Echéance (inclusive) |
| | (iii) Montant(s) de Coupon Fixe : | 1.198 € pour 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée |
| | (iv) Montant(s) de Coupon Brisé : | Sans objet |
| | (v) Méthode de Décompte des Jours : | Exact/Exact – ICMA |
| | (vi) Dates de Détermination du Coupon : | 11 juin de chaque année |

12

15. Dispositions relatives aux Titres à Taux Variable : Sans objet

16. Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro : Sans objet

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

17. Option de remboursement au gré de l'Emetteur : Sans objet

18. Option de remboursement au gré des Titulaires : Sans objet

19. Montant de Remboursement Final de chaque Titre : 100.000 € par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100.000 €

20. Montant de Versement Echelonné : Sans objet

21. Montant de Remboursement Anticipé :

Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 6(f) ou en cas d'exigibilité anticipée (Article 9) ou autre remboursement anticipé prévu dans les Modalités : 100.000 € par Titre de 100.000 € de Valeur Nominale Indiquée

Remboursement pour des raisons fiscales :

(i) Majoration du montant de Remboursement Anticipé des intérêts courus jusqu'à la date de remboursement prévue (Article 6(f)) : Non

(ii) Remboursement à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Article 6(f)(ii)) : Non

22. Rachat (Article 6(h)) : Oui

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

23. Forme des Titres : Titres Dématérialisés

(i) Forme des Titres Dématérialisés : Au porteur

(ii) Etablissement Mandataire : Sans objet

(iii) Certificat Global Temporaire : Sans objet

24. Place(s) Financière(s) ou autres dispositions particulières relatives aux dates de paiement pour les besoins de l'Article 7(g) : TARGET

25. Talons pour Coupons futurs ou Reçus à attacher à des Titres Physiques (et dates auxquelles ces Talons arrivent à échéance) : Sans objet

26. Masse (Article 11) :
Masse Code de Commerce
Représentant titulaire
CACEIS Corporate Trust
(439 430 976 RCS Paris)
Adresse : 14, rue Rouget de Lisle-92130 Issy les Moulineaux.
Représenté par : M. Jean-Michel

15

DESMAREST.
Fonction : Directeur Général de CACEIS
CORPORATE TRUST

Représentant suppléant

CACEIS BANK France (692 024 722 RCS
PARIS)

Adresse : 1-3, place Valhubert-75013 Paris
75013 Paris

Représenté par : Mme. Carine ECHELARD.
Fonction : Directeur Général de CACEIS
BANK

Rémunération

Applicable

Le Représentant titulaire percevra une
rémunération annuelle de 500,00 € TTC.

GENERALITES

Le montant principal total des Titres émis a été
converti en euro au taux de [●], soit une somme de
(uniquement pour les Titres qui ne sont pas libellés
en euros) :

Sans objet

RESPONSABILITE

L'Emetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Signé pour le compte du Département de Seine-et-Marne :

Par : *Pascal Gosse, Directeur des finances*
Dûment habilité

- 9 JUIN 2015

Le Directeur des finances

P. Gosse
Pascal GOSSE



2 344
57 90 60
1034

PARTIE B – AUTRES INFORMATIONS

1. COTATION ET ADMISSION A LA NEGOCIATION :

- (i) Admission aux négociations : Une demande d'admission des Titres aux négociations sur Euronext Paris à compter du 11 juin 2015 a été faite par l'Emetteur (ou pour son compte).
- (ii) Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations : 4.900 €

2. NOTATIONS

Notations : Les Titres ne seront pas notés

3. NOTIFICATION

Sans objet

4. AUTRES CONSEILLERS

Sans objet

5. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

Sauf indiqué dans le chapitre "Souscription et Vente", à la connaissance de l'Emetteur, aucune personne impliquée dans l'offre des Titres n'y a d'intérêt significatif.

6. Titres à Taux Fixe uniquement – RENDEMENT

Rendement : 1,198 % par an.

Le rendement est calculé à la Date d'Emission sur la base du Prix d'Emission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

7. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

Code ISIN : FR0012767317

Code commun : 124277892

Dépositaires :

(a) Euroclear France agissant comme Dépositaire Central : Oui

(b) Dépositaire Commun pour Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme : Non

Tout système(s) de compensation autre que Euroclear Bank et Clearstream Banking, société anonyme et numéro(s) d'identification correspondant : Sans objet

Livraison : Livraison contre paiement

Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres (le cas échéant) : Sans objet

M

Nom et adresse de l'Agent de Calcul désigné pour les Titres (le cas échéant) :

CACEIS
14, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY LES MOULINEAUX

8. PLACEMENT

Méthode de distribution :

Non syndiqué

(i) Si syndiqué, noms des Membres du Syndicat de Placement :

Sans objet

(ii) Etablissement(s) chargé(s) des Opérations de Stabilisation (le cas échéant) :

Sans objet

(iii) Si non-syndiqué, nom de l'Agent Placeur :

NATIXIS
47 quai d'Austerlitz
75013 Paris
France

(iv) Restrictions de vente supplémentaires :

Sans objet

(v) Restrictions de vente - Etats-Unis d'Amérique :

Réglementation *S Compliance Category 1*;
Règles TEFRA non applicable

11 12 13 14
15 16 17 18
19 20 21 22